



Seniors en Martinique : un enjeu économique

En 2014, près d'un quart des Martiniquais a plus de 60 ans. La population vieillit de façon plus prononcée qu'ailleurs en France. À l'horizon 2030, près de 40 % de la population en Martinique sera âgée de 60 ans et plus, contre 30 % en France hexagonale, positionnant la Martinique au 1^{er} rang des régions françaises les plus âgées. Le vieillissement entraîne une évolution des conditions de vie. La manière de consommer et les besoins diffèrent selon les tranches d'âge. Aux âges avancés, les revenus diminuent et un choix de consommation s'impose. Les dépenses des plus âgés sont moindres que celles des plus jeunes. L'effet de l'âge mais aussi l'effet générationnel y participent. Les ménages de 60 à 74 ans ont vu leur niveau de vie moyen augmenter ainsi que leur pouvoir d'achat. À l'inverse, le pouvoir d'achat des 75 ans et plus diminue : il s'agit généralement de personnes seules avec des retraites plus faibles.

Marcelle Jeanne-Rose, Insee

En Martinique, 145 400 personnes seraient âgées de 60 ans et plus en 2030 (20,7 millions de personnes en France hexagonale). Le phénomène socio-économique majeur qu'est le vieillissement de la population est une conséquence de l'allongement tendanciel de l'espérance de vie et du passage aux âges avancés des générations nombreuses du baby-boom, nées entre 1946 et le début des années 70.

La silver économie constitue un enjeu économique d'avenir puisqu'au-delà des aspects démographiques (solde naturel, solde migratoire, retour des diplômés au pays), le poids de la consommation des 60-74 ans pourrait représenter un tiers de la consommation totale des ménages à l'horizon 2030. La silver économie peut constituer une opportunité, une source d'innovation et une promesse de croissance et d'emplois pour les années à venir.

La Martinique, une région vieillissante

Le vieillissement s'intensifie et les Antilles se classent parmi les régions les plus âgées de France. En 2014, 92 180 personnes âgées de 60 ans et plus, ré-

sident en Martinique. Elles représentent 24,2 % de la population, proportion équivalente à celle observée en métropole (24,4 %) mais plus élevée qu'en Guadeloupe (21,9 %).

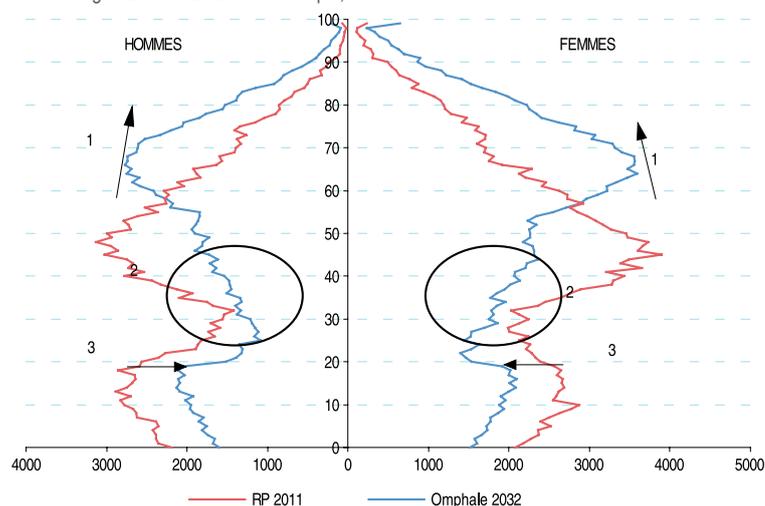
Le vieillissement de la population martiniquaise provient principalement d'un déficit migratoire des jeunes structurellement élevé. Ce déficit résulte du

départ d'une part importante de cette population en âge de procréer en vue de la poursuite des études ou de la quête d'emploi. Il n'est pas compensé par un retour dans le département.

Dans les années 2030, le vieillissement de la population sur l'ensemble du territoire national affecterait toutes les régions françaises. Néanmoins,

1 Une pyramide des âges marquée

Pyramide des âges 2011 et 2032 en Martinique, scénario central



Lecture : En 2032, les individus de 60 ans et plus seront plus nombreux que ceux de moins de 60 ans.
Source : Insee, projection de population 2007-2040.



CCI MARTINIQUE



Cerner le vieillissement

Afin de mieux appréhender le vieillissement de la population, faire reculer et mieux accompagner la perte d'autonomie quand elle apparaît, le gouvernement a défini le 24 avril 2013, comme axe de développement, la silver économie ou l'économie au service des personnes âgées. L'objectif est de traiter cette filière dans sa globalité. Celle-ci devrait regrouper et fédérer l'ensemble des acteurs (entreprises, associations, administrations...) relevant de la sphère publique de l'économie sociale et du secteur privé à but lucratif agissant pour ou avec les personnes âgées.

La Martinique s'est portée candidate pour être préfiguratrice de la filière silver économie en France. C'est dans ce cadre que la chambre de commerce et d'industrie de la Martinique s'est engagée dans une analyse portant à la fois sur le potentiel de la demande disponible au niveau des ménages mais aussi de l'offre proposée par les entreprises actuellement.

l'impact selon les territoires devrait varier en fonction de la natalité et des migrations passées et futures. Depuis deux décennies, la recherche d'emploi a poussé les Martiniquais à quitter le territoire. Cette migration en continu, jumelée à la baisse de la natalité, entraîne une baisse de la population (-0,6 % en moyenne annuelle entre 2008 et 2013) et une intensification du vieillissement. En 2032, la part des seniors devrait atteindre 39,6 %, contre 30,0 % au niveau national, positionnant la Martinique comme une des régions hébergeant proportionnellement le plus de personnes âgées.

Une mutation démographique qui devrait se poursuivre

La pyramide des âges permet ainsi d'observer la mutation démographique amorcée depuis quelques années.

Trois phénomènes sont notamment identifiables : le premier est lié au vieillissement de la tranche d'âge des 45-59 ans qui auront plus de 60 ans en 2032 (marqué 1 sur la figure 1). Le second phénomène concerne la natalité des classes de population en âge de procréer qui ne permet pas un renouvellement des générations. Le taux de natalité n'a cessé de décroître au fil des ans (marqué 2 sur la figure 1). En 2014, il atteint 10,8 pour mille en Martinique et 12,3 pour mille en Guadeloupe. Le troisième dépend du départ des 20-25 ans, qui sans évolution de la situation de l'emploi, risque de se poursuivre, si les hypothèses actuelles de migrations se maintiennent (marqué 3 sur la figure 1).

Des territoires inégaux face au vieillissement

La répartition des seniors sur le territoire est hétérogène. Le nord-atlantique concentre le plus fort taux d'individus de plus de 60 ans. D'une façon générale, le nord de l'île, plus que les autres zones, doit faire face au problème de vieillissement de la population et au dépeuplement. En 2012, seule-

ment 11 % des Martiniquais y résidaient. La Martinique abrite 30 maisons de retraites, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et logements-foyer. En 2014, le taux d'équipement en nombre de places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en structures d'hébergement permanent, non Ehpad, était de 9,6 ‰ en Martinique. Il atteignait 27,6 ‰ en France hexagonale. En Ehpad, il n'atteint que 39,6 ‰ en Martinique alors qu'il est de 95 ‰ en France hexagonale.

En 10 ans, les revenus des seniors ont progressé de 34 %

En Martinique, le revenu disponible équivalent médian ou niveau de vie des seniors de 45 ans et plus s'élève à 11 690 €, soit 34 % de plus qu'en 2001. Le niveau de vie des 20 % des personnes les plus aisées est

près de 6 fois plus élevé que celui des 20 % des personnes les moins aisées.

Le revenu disponible est un indicateur de richesse monétaire à disposition des ménages pour consommer et épargner. Il correspond au revenu total, comprenant les revenus d'activité, du patrimoine et les revenus sociaux, net des impôts et autres charges régulières (environ 6 %). Le poids économique des ménages martiniquais de plus de 60 ans est important. Ils détiennent 28 % de l'ensemble des revenus disponibles des ménages (26 % en Guadeloupe).

Le niveau de vie devrait évoluer, notamment pour la classe des 60-74 ans. Les seniors issus du baby-boom (45-69 ans), plus qualifiés, bénéficient de salaires plus importants. Aux âges plus avancés, ils devraient jouir de retraites plus élevées que la génération précédente.

2 Une population vieillissante sur tout le territoire

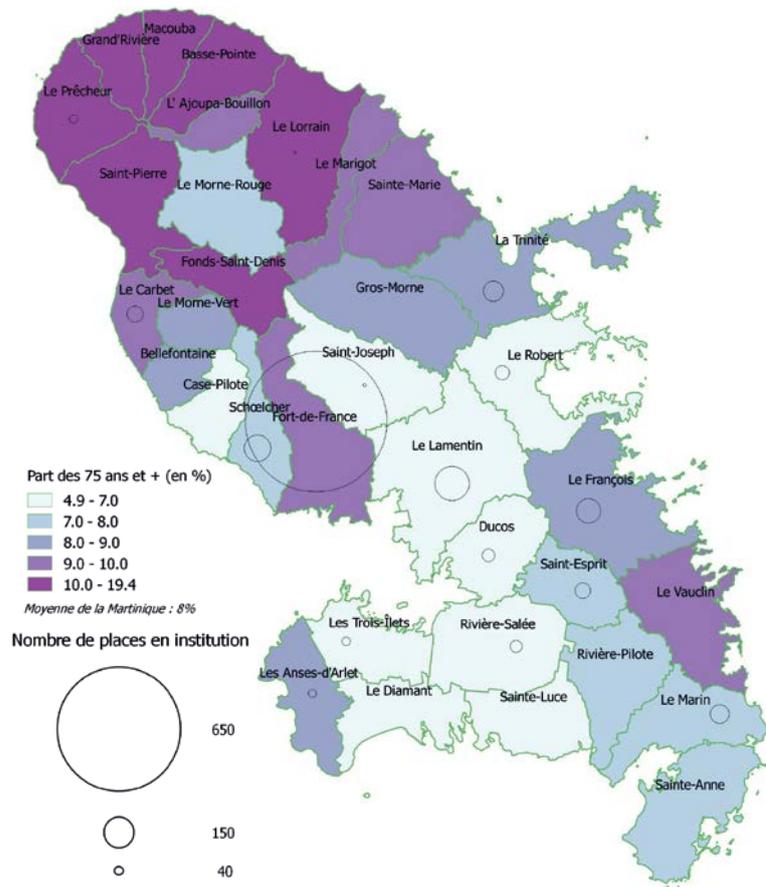
Composition des ménages de 45 ans et plus par tranche d'âge (en %)

	Centre agglomération		Sud-Caraïbe		Sud		Centre-Atlantique		Nord-Caraïbe		Nord-Atlantique	
	1999	2012	1999	2012	1999	2012	1999	2012	1999	2012	1999	2012
0 à 44 ans	68,2	56,0	70,5	56,3	68,6	52,2	70,2	54,3	70,4	51,7	64,8	47,5
45 à 59 ans	16,3	22,1	15,6	23,6	14,8	23,8	14,4	23,6	14,2	23,3	14,8	24,6
60 à 74 ans	10,6	13,9	9,7	14,0	11,4	15,6	10,4	14,0	10,4	16,0	13,8	16,8
75 ans et plus	4,9	8,0	4,2	6,1	5,2	8,4	5,0	8,2	5,0	9,0	6,6	11,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : En 2012, 15,6 % de la population sont âgés de 60 à 74 ans dans la zone d'emploi « sud ».
Source : recensements de la population 1999 et 2012.

3 Une répartition des places en institutions très hétérogène

Population de 75 ans et plus (au 01.10.2015) et nombre de place installées par commune (en %)



Source : ARS et recensements population 2012.

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Mise en place en 2001, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est versée par les conseils généraux aux personnes âgées de 60 ans ou plus qui sont évaluées comme dépendantes d'après la grille AGGIR (sert à évaluer le degré de perte de dépendance ou d'autonomie), qu'elles vivent à leur domicile ou qu'elles résident en établissement. Cette prestation permet de financer en partie les différentes aides (humaines et techniques) auxquelles ces personnes ont recours pour compenser leurs difficultés dans la réalisation des actes de la vie quotidienne.

Les revenus sociaux, source importante de revenus pour les seniors

Les revenus d'activité diminuent avec l'âge. Les revenus sociaux, en particulier les retraites, constituent la principale source de revenus pour les 60 ans et plus. Les revenus d'activité composent 26 % de leur revenu total net. L'allongement de la date du départ à la retraite, une rentrée tardive sur le marché du travail ou la recherche d'un complément de revenu lorsque les retraites sont faibles expliquent ce taux. Pour les 75 ans et plus, en 10 ans, la part des revenus sociaux a diminué de 14 points. À l'inverse, leurs revenus d'activité ont progressé de 9 points, illustrant ainsi le maintien en activité à ces âges avancés. Les allocataires de plus de 60 ans bénéficiaires du minimum vieillesse sont nombreux (20 % en 2012). L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) vient compléter le revenu des seniors dépendants ou en perte d'autonomie. En Martinique, le taux de bénéficiaires de l'APA est de 25 %.

Un revenu disponible peu élevé aux âges avancés

Avec 8 800 € par an et par Unité de Consommation (UC) (*définitions*), le revenu disponible des seniors de 75 ans et plus est inférieur de 28,5 % à celui des 60-74 ans et de 34,5 % à celui des 45-59 ans. Cette génération qui est née pendant la guerre, est peu qualifiée ou a souvent occupé un emploi non déclaré et a perçu de faibles salaires. Les 60-74 ans ont bénéficié de carrières professionnelles plus avantageuses que leurs aînés. Leur revenu a évolué en moyenne annuelle de 4,8 % depuis 10 ans. C'est 2,1 points de plus que les 45-59 ans et 4 points de plus que les 75 ans et plus. Même si le revenu des 45-59 ans est plus élevé en 2011, son évolution reste modeste. Par ailleurs, plus de 44 000 seniors, de 45 ans et plus, vivent sous le seuil de pauvreté en 2011. Le taux de risque de pauvreté pour ces individus est proche des 19 %. Ce taux élevé s'explique par des carrières professionnelles incomplètes (emplois précaires, formes d'emploi particulières), un coût de la vie qui reste élevé, des bas revenus. Tant que les inégalités salariales entre sexes

persisteront, à niveaux de postes égaux, le montant des retraites des femmes sera inférieur à celui des hommes. En 2012, le salaire annuel moyen versé aux hommes était plus élevé de 3 000 euros par rapport à celui des femmes. Ce sont le plus souvent des femmes vivant seules qui disposent de retraites généralement moins élevées que les hommes.

L'alimentation pèse dans le budget des seniors

En 2011, parmi les actifs de 45 ans et plus, 14 % sont âgés de 60 à 74 ans. L'âge de cessation d'activité recule en raison des réformes successives des retraites et de la libéralisation en 2009 des conditions d'accès au cumul emploi-retraite. Ce prolongement d'activité contribue à l'amélioration des conditions de vie de la population. Les gains de pouvoir d'achat sur 10 ans atteignent + 9 % et l'inflation estimée en moyenne à 2,2 % par an.

Entre 2001 et 2011, ce sont les ménages de 60-74 ans qui en ont le plus bénéficié avec 29 points de gains de pouvoir d'achat. Les 45 ans et plus gagnent 7 points. À contrario, les 75 ans et plus souffrent d'une perte importante de pouvoir d'achat avec - 14 points sur la période.

Compte tenu de la part importante de services indispensables ou de biens de première nécessité dans leur consommation, les ménages âgés subissent particulièrement

la hausse des prix. Les produits alimentaires en sont l'exemple : leur prix augmentent vite et ils ont une place prépondérante dans les dépenses des seniors les plus âgés. La consommation totale moyenne des plus pauvres a évolué de plus de 100 % alors que celle des plus aisés affiche une progression de 60 %.

Les modes de consommation des seniors évoluent peu

Entre 2001 et 2011, la part du budget consacrée à l'alimentation reste stable. Cependant, la part des dépenses pré-engagées (*définitions*) dans le budget des seniors a progressé de 4,5 % en 10 ans.

Cette hausse est principalement sensible dans le budget des ménages de moins de 75 ans et des propriétaires ou accédants à la propriété.

Les ménages les plus pauvres ont vu la part des dépenses pré-engagées et alimentaires diminuer, à l'inverse de celle des ménages les plus aisés.

Les ménages seniors martiniquais consacrent 21 % de leurs dépenses à l'alimentation, 18 % au transport et 15 % au logement. Certains biens et services tels que l'alimentation, le logement ou les transports pèsent davantage dans le budget des plus pauvres. Mais quel que soit leur niveau social, l'alimentation reste le poste le plus important.

4 Le rôle essentiel des revenus sociaux pour les Martiniquais de plus de 75 ans

Décomposition du revenu disponible équivalent des ménages de 45 ans et plus en 2011 (en millions et en %)

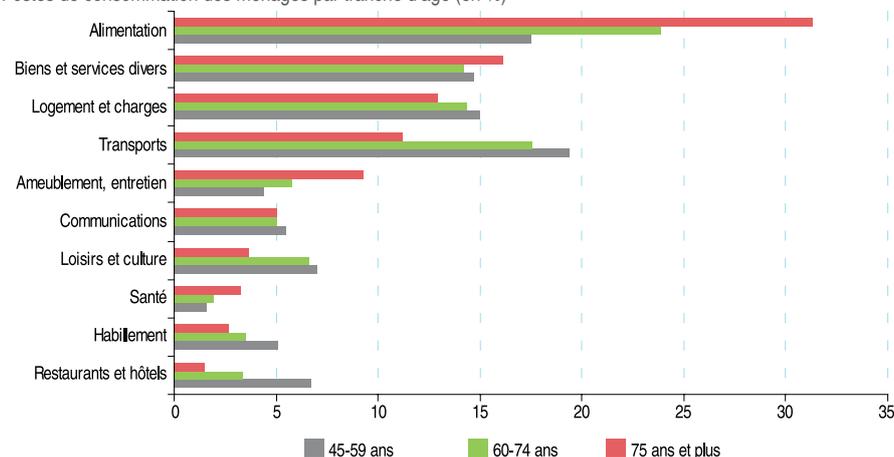
	Revenu disponible équivalent annuel	Revenu d'activité par UC	Revenu du patrimoine par UC	Revenu sociaux par UC	Tranferts monétaires interménages reçus par UC	Impôts par UC	Tranferts monétaires interménages versés par UC
45 à 59 ans	813	80,3	1,4	18,0	0,2	-6,1	-0,9
60 à 74 ans	572	25,8	3,6	70,4	0,3	-7,8	-0,5
75 ans et plus	190	5,6	2,6	91,6	0,2	-6,7	-2,0
Total	1 575	51,3	2,3	46,1	0,2	-6,8	-0,9

Lecture : 70,4 % des revenus des 60-74 ans proviennent des revenus sociaux.

Source : BDF 2011.

5 L'alimentation devient le poste de consommation le plus important en vieillissant

Postes de consommation des ménages par tranche d'âge (en %)



Lecture : en Martinique, les plus de 75 ans consacrent 31,3 % de leur revenu disponible aux produits alimentaires contre 23,9 % pour les 60-74 ans.

Source : BDF 2011.

A partir de 60 ans, l'alimentation a une forte influence sur l'évolution des prix. Pour les 75 ans et plus, le poste alimentation occupe le tiers du budget, alors que pour les 45-59 ans cette part n'est que de 18 %. Le transport n'est plus prioritaire après 75 ans alors qu'entre 60 et 74 ans ce poste représente 18 % de la consommation totale. À cet âge, les individus sont encore actifs et plus ou moins autonomes. Cependant, ce poste a progressé de 3,6 points en dix ans pour les plus âgés. Cette hausse se justifie en partie par une espérance de vie en augmentation.

La part des « biens et services » dans la consommation a progressé en 10 ans (+ 3,2 %), les 75 ans et plus sont les plus concernés. Ce poste, qui inclut les dépenses de santé, les équipements spécifiques, les frais de garde, est amené à s'amplifier avec le vieillissement de la population. La part du « logement » reste aussi à un niveau élevé, en raison de la hausse du coût de l'énergie (électricité, gaz), de l'eau, et de l'entretien de son logement.

Les personnes de 60 ans et plus sont plus souvent propriétaires qu'aux âges inférieurs. Mais, pour les 60-74 ans, le taux de propriétaires chute entre 2001 et 2011 de près de 17 points. Les opérations de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) mises en place entre 2007 et 2011 ont très probablement contribué à cette baisse. Quelle que soit la tranche d'âge, le loyer représente une part importante des dépenses de consommation du ménage.

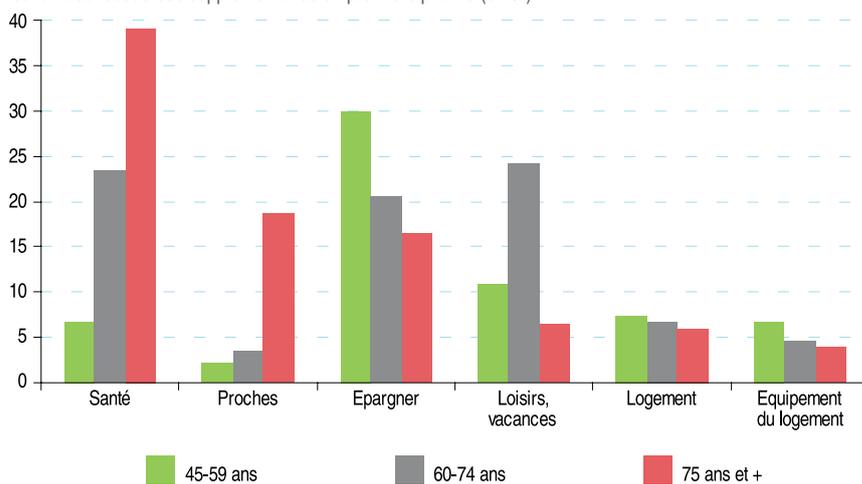
Les dépenses de santé, une priorité pour les seniors

Les priorités de dépenses évoluent selon l'âge et l'étape du cycle de vie dans laquelle on se situe. En cas de ressources supplémentaires, les seniors les plus âgés privilégieraient les dépenses de santé, alors que les 45-59 ans préféreraient épargner (figure 6).

Quel que soit le niveau de revenu, les besoins prioritaires à satisfaire restent les mêmes. Le vieillissement de la population aura des incidences sur le montant total de ces dépenses même s'il laissera probablement inchangé l'ordre de ces priorités. La dépendance liée au vieillissement sera en

6 La santé, un facteur important pour les seniors les plus âgés

Utilisation des ressources supplémentaires en première priorité (en %)



Lecture : 39 % des 75 ans et plus consacrerait une ressource supplémentaire à leur santé.

Source : BDF 2011.

outre un déterminant des besoins des seniors. L'autonomie diminuant avec l'âge, cette population se segmente en autant de marchés spécifiques répondant à des besoins différents : ceux des seniors autonomes, ceux associés à la perte d'autonomie et ceux à destination des personnes dépendantes.

La diversité des niveaux de vie et des situations caractérisent chaque tranche d'âge, mais les seniors restent des consommateurs ; la disponibilité des jeunes seniors devrait orienter l'offre vers les loisirs et le bien-être par exemple. La perte d'autono-

mie suppose l'anticipation d'une meilleure accessibilité ou l'aménagement des logements. Le maintien à domicile engendre des besoins multiples : la dépendance nécessite une offre diversifiée en biens mais surtout en services à la personne. Ce vieillissement peut être analysé comme une opportunité pour des territoires comme la Martinique, notamment pour la création d'entreprises. Elle peut engendrer une dynamique dans tous les domaines d'activité, et suppose des innovations techniques (comme le recours à la domotique), organisationnelles, et une adaptation de la société. ■

Définitions

Le revenu disponible équivalent

Le revenu disponible équivalent correspond au revenu total d'un ménage, après impôt et autres déductions, disponible en vue d'être dépensé ou épargné, divisé par le nombre de membres du ménage converti en équivalents adultes. L'équivalence entre les membres du ménage est obtenue par pondération en fonction de l'âge, à partir de l'échelle d'équivalence « modifiée » de l'OCDE.

Unité de consommation (UC)

Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Dépenses pré-engagées

Ensemble des dépenses des ménages réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme.

Service territorial de Fort-de-France

Centre Delgrès
Les Hauts de Dillon
97262 Fort-de-France Cédex

Directeur de la publication :
Didier Blaizeau

Rédactrice en chef :
Béatrice Céleste

Rédactrice adjointe :
Maud Tantin-Machecler

Mise en page :
Typhenn Ladire

ISSN : 2417-0771
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- « La baisse de la population martiniquaise se confirme en 2013 », Insee Analyses Martinique N° 8 - janvier 2016.
- « Enquête Budget de famille en Martinique 2011 », Insee Analyses n° 7 août 2015.
- « Les revenus et patrimoine des ménages », Insee référence, Edition 2014.
- « Endettement des ménages guadeloupéens : Faible recours aux crédits à l'habitat », Antianéchos n° 36 mai 2013.
- « Les inégalités de revenus entre les DOM et la métropole », Insee Première, n° 1279 février 2010.

